Ville de Lausanne

Communiqué

5e édition du Budget participatif

Votez pour vos projets préférés !

Ce sont 31 projets qui ont été déposés pour l'édition 2023 du Budget participatif. Après une étude de faisabilité, 20 projets ont été jugés réalisables et seront soumis au vote de la population lausannoise entre le 16 octobre et le 19 novembre. L'enveloppe mise à disposition par la Ville de Lausanne s'élève à CHF 200'000.- cette année. Le montant maximal est fixé à CHF 20'000.- par projet et à CHF 10'000.- pour les projets de nature événementielle. Les projets lauréats seront annoncés le 18 décembre.

Lancé en 2019 par la Ville de Lausanne, le Budget participatif est une démarche visant à encourager le développement de projets de quartier. La phase de dépôt de projets a eu lieu entre le 16 mars et le 31 mai. Pendant cette période, des permanences d'accompagnement ont été organisées dans les quartiers, notamment avec la Maison de quartier des Faverges, le Centre des Boveresses et Bénévolat Vaud. Ces permanences ont permis aux personnes intéressées d'obtenir un soutien en vue du dépôt d'un projet.

Qui peut voter et comment ?
Un bulletin de vote est envoyé nominativement à toute la population lausannoise, y compris étrangère, dès l'âge de 4 ans. Il suffit ensuite de sélectionner un minimum de trois coups de cœur (pas de maximum).

Le bulletin rempli peut ensuite être retourné gratuitement par voie postale. Alternativement, des urnes de vote se trouvent dans les maisons de quartiers et dans des cabines téléphoniques dédiées à la place centrale. Des jeunes vont également sillonner les quartiers avec une urne de vote portable. Ils et elles seront également présents au marché les mercredis et samedis matins. Finalement, il est aussi possible de voter en ligne sur la plateforme participer.lausanne.ch.

Chaque vote sera ensuite minutieusement dépouillé et contrôlé pour éviter les doublons et s'assurer que les personnes sont bien enregistrées dans la base de données du contrôle des habitants lausannois. Les projets seront ensuite classés selon le nombre de voix obtenues. Le premier de la liste se verra attribuer le montant estimé pour sa réalisation, puis le solde permettra de financer le deuxième projet sur la liste et ainsi de suite jusqu'à épuisement du budget disponible de CHF 200'000.-. Les projets lauréats seront annoncés le 18 décembre 2023 sur la plateforme de la Ville participer.lausanne.ch.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/budget-participatif-2023

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **David Payot, conseiller municipal, Direction enfance, jeunesse et quartiers, +41 78 647 12 86**
- **Simone Horat, chef de service, Quartiers, jeunesse et familles, +41 21 315 62 10**

Lausanne, le 16 octobre 2023